

**Avec le SM4,
réduisons
nos déchets !**



APPEL A PROJETS
Année scolaire 2012-2013

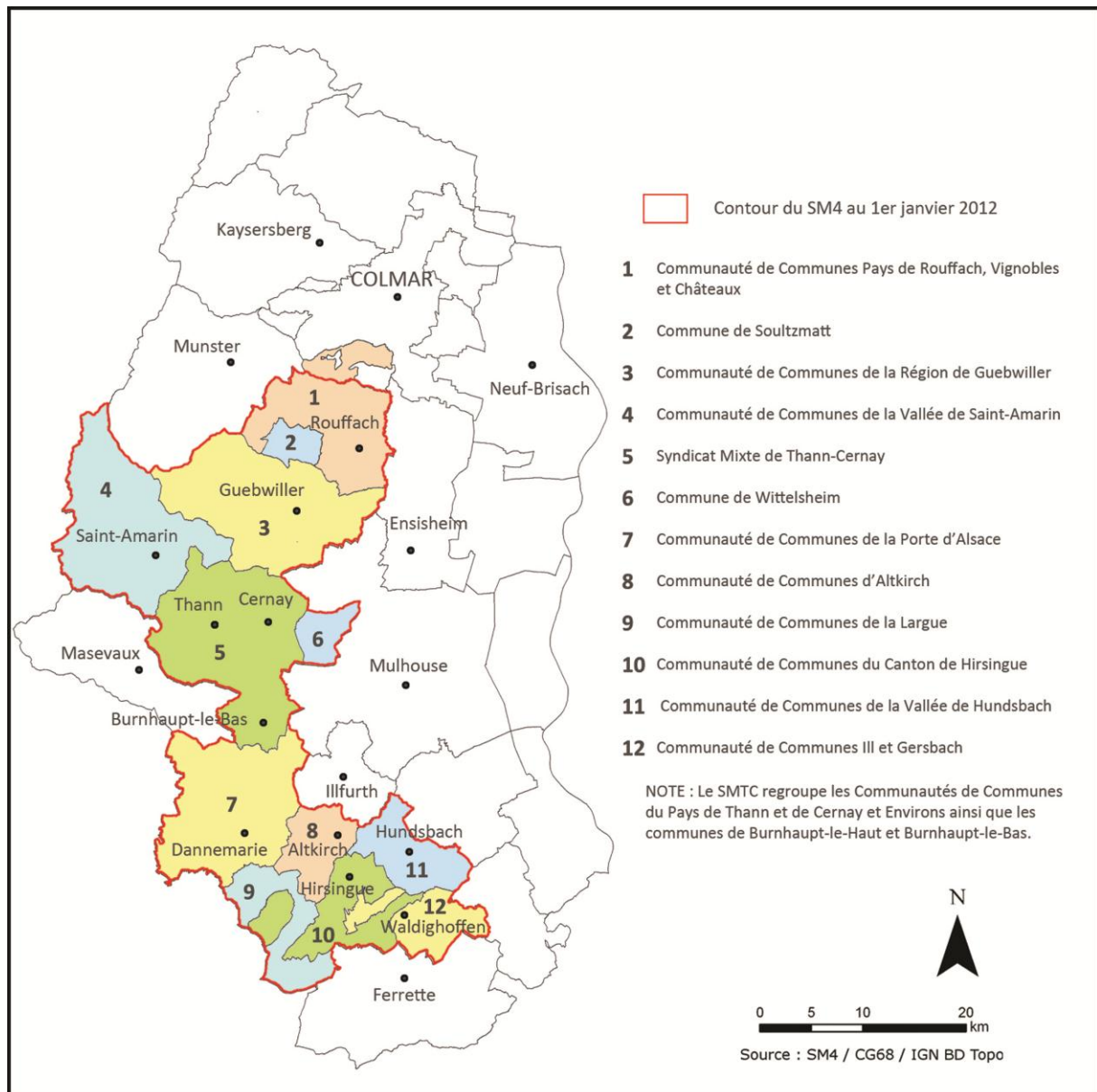


Contexte

Le SM4 a signé en octobre 2010 un programme local de prévention des déchets par lequel il s'engage à travailler avec les habitants, les entreprises et les administrations pour réduire la quantité et la toxicité des déchets sur l'ensemble du territoire. Dans ce cadre, différentes actions sont menées comme des animations de sensibilisation à la consommation responsable et au gaspillage alimentaire, des débats sur la possibilité d'utiliser des couches lavables à la maison et dans les crèches, des réflexions sur l'usage du papier au bureau ou par les annonceurs publicitaires...

2

Pour l'année scolaire 2012/2013, le SM4 souhaite associer les jeunes à sa démarche en les invitant à participer à un grand appel à projets sur le thème « **Jetons moins, jetons mieux !** ».



Public cible

Les élèves des écoles primaires, des collèges et des lycées situés sur le territoire du SM4 sont invités à participer à cet appel à projets. Tout groupe participant devra désigner un adulte référent (membre du personnel éducatif) qui sera chargé d'assurer la liaison avec le SM4. Un groupe pourra être une classe, un groupement de classe, mais aussi une association d'élèves ou un groupe d'éco-délégués (minimum 10 élèves). Un projet concernant la prévention des déchets peut s'inscrire dans le cadre de l'éducation au développement durable (EDD).

Objectifs de l'action

Le projet devra permettre une **réduction de la quantité ou de la nocivité des déchets**. Les projets concernant exclusivement le tri des déchets ne pourront pas être acceptés. En effet le tri permet de dévier les flux de déchets valorisables vers des filières de traitement spécialisées, or nous cherchons ici à diminuer la quantité globale de déchets, qu'ils soient valorisables ou non. Le projet pourra viser des déchets produits au sein même de l'établissement scolaire (papier, déchets alimentaires, équipement électronique...) ou à l'extérieur (encombrants, emballages, produits toxiques...).

Thématiques

Chaque groupe choisira d'approfondir une thématique, par exemple :

- L'éco-consommation me permet d'agir à la source
- Le gaspillage alimentaire, ça suffit !
- Le compostage à la cantine, et pourquoi pas ?
- Déchets électroniques, où est le hic ?
- Réutilisation, réparation, réemploi... et si on s'y mettait ?
- Les toxiques, c'est pas chic.
- Et bien d'autres...

Déroulement

❶ Le groupe intéressé par l'opération devra remplir la **fiche de pré-candidature** à renvoyer au SM4. Dans le cas d'une forte affluence des demandes, les dossiers seront instruits dans l'ordre d'arrivée.

❷ L'adulte référent recevra alors un **accusé de réception** rappelant les principaux critères pour la mise en place du projet et indiquant le nom et les contacts de l'association partenaire en charge de son établissement.

❸ Une **première rencontre** aura lieu **entre l'association partenaire et l'adulte référent** pour la définition du projet. Ce sera l'occasion de vérifier que les thématiques choisies rentrent bien dans le cadre de l'appel à projets et de définir le calendrier des interventions.

4 A l'issue de cette première rencontre, le **dossier de candidature** sera complété et transmis à l'équipe du SM4.

*Le dossier présentera le projet dans son ensemble et chaque groupe pourra présenter une **demande de subvention**. Les demandeurs présenteront un budget équilibré à l'aide du modèle proposé dans le dossier de candidature. Les subventions seront attribuées sur la base d'un compte-rendu financier produit après réalisation du projet, dans une limite de 200€ par groupe participant. Le versement sera conditionné par la réception de la fiche d'évaluation du projet.*

4 5 L'association d'éducation à l'environnement animera **deux interventions thématiques** auprès du groupe d'élèves :

- la première intervention permettra de développer la problématique de la prévention des déchets dans son ensemble,
- la deuxième intervention permettra d'approfondir la thématique choisie par le groupe.

Une demi-journée est prévue pour chacune des interventions. Pour les groupes de collèges et lycées pour lesquels les emplois du temps sont moins souples, un arrangement pourra être défini avec l'association.

*Un **suivi de l'adulte référent** sera également assuré par l'association tout au long du projet.*

6 Il est demandé à chaque groupe de prévoir une **restitution du projet** à présenter lors d'une exposition de fin d'année organisée par le SM4. Cette restitution pourra être sous forme de panneaux mais également de petit film, de diaporama, de maquettes...

7 Une **fiche bilan** incluant le bilan financier devra être remplie à l'issue du projet. Elle conditionnera le versement de la subvention.

8 Suite à la restitution, certains projets « Coup de Cœur » seront **récompensés** (sortie, cadeau écoresponsable...)

Encadrement

Un adulte référent (membre de l'équipe pédagogique) assure le suivi du projet directement auprès des jeunes. Il est soutenu par les animateurs du SM4 et une association partenaire. Il est entendu que les groupes restent porteurs de leur projet et définissent leurs objectifs : les intervenants extérieurs ne se substituent pas à l'adulte référent mais apporte des connaissances et des outils éducatifs complémentaires aux enseignements dispensés dans les établissements scolaires.

Partenaires

Trois associations membres du réseau ARIENA interviennent sur le territoire du Syndicat et seront nos partenaires dans le cadre de cet appel à projets :

- ✓ La Maison de la Nature du Sundgau
- ✓ Le CPIE des Hautes Vosges
- ✓ L'association Enjeu Nature

L'**ARIENA** (Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace) est née d'une volonté régionale regroupant les associations, les collectivités et les administrations. Elle contribue à l'éducation de citoyens conscients et responsables à l'égard de la nature et de l'environnement.

Pour développer et promouvoir les activités d'éducation à la nature et à l'environnement sur le territoire alsacien, l'association s'est fixé quatre champs d'actions :

- **animer** le réseau de professionnels et de bénévoles des associations agissant avec les collectivités pour le développement d'activités éducatives sur l'environnement, la nature, les patrimoines et la qualité de vie,
- **concevoir** des outils pédagogiques, des expositions, des sentiers pédagogiques ou des guides professionnels d'aide au montage de projet afin d'accompagner les démarches de sensibilisation,
- **soutenir** les projets d'éducation à la nature et à l'environnement auprès des associations du réseau Ariena, des partenaires publics et des partenaires privés,
- **former** les animateurs, les techniciens, les personnels des collectivités, les élus et intervenir dans les établissements scolaires, les universités, les filières d'apprentissage et les entreprises.

Pour aller plus loin

<http://www.sm4.fr>

<http://www.reduisonsnosdechets.fr/>

<http://preventiondechets.fne.asso.fr/>

<http://www.ademe.fr/alsace/>

<http://www.ariena.org>

<http://www.maison-nature-sundgau.org/>

<http://www.enjeunature.fr/>

www.cpie-hautes-vosges.com

FICHE DE PRE-CANDIDATURE

A renvoyer au SM4 – 3 rue de Sultz – BP 10224 – 68704 Cernay Cedex

Etablissement

Adresse

Classe ou association d'élèves

Nombre d'élèves participants

Adulte référent

Téléphone Courriel.....



Je soussigné(e) déclare être intéressé(e) par l'appel à projets « Jetons moins, jetons mieux » lancé par le SM4 pour l'année scolaire 2012-2013 pour le groupe cité plus haut.

Je suis intéressé(e) par l'intervention d'une association partenaire pour présenter la prévention des déchets et définir une thématique de projet.

Un groupe de mon établissement a déjà bénéficié de l'appel à projet « Jetons moins, jetons mieux » en 2011-2012.

Motivations

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le chef d'établissement

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'établissement :

L'adulte référent

Fait à :

Le :

Signature :

De manière à avoir une vision globale du projet, préciser succinctement ce qui sera effectué en classe avec l'enseignant en complément des séances réalisées avec l'association partenaire.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Partenaires éventuels (*dont visites prévues*)

.....
.....
.....

Cette action s'inscrit-elle dans une démarche globale de l'établissement ?

- Oui, préciser :
- Non

Modalités de valorisation envisagées (*exposition, publications, réalisation multimédia, mise en ligne sur le site Internet de l'établissement ou de la commune...*)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

BUDGET PREVISIONNEL

Elaborer votre budget en vous basant sur ce modèle et en l'adaptant à votre projet.

DEPENSES ET BESOINS	RECETTES
<p>FONCTIONNEMENT</p> <p>Fourniture, matériels</p> <p>Transport des élèves (détailler le nombre de sorties et la destination)</p> <p>Autres (préciser)</p> <p>PRESTATIONS</p> <p>Entrée musée, expositions, etc... (détailler le nombre et le lieu)</p> <p>Intervenants externes</p> <p>Autres (préciser)</p>	<p>FINANCEMENT PROPRE A L'ECOLE</p> <p>Coopérative</p> <p>Sous des écoles</p> <p>Autres (préciser)</p> <p>AUTRES DEMANDES DE FINANCEMENT</p> <p>Préciser :</p>
	SM4
TOTAL	TOTAL

Remarque : le budget doit être équilibré en dépenses et recettes

ENGAGEMENT

Je soussigné,, responsable du projet présenté dans ce dossier, m'engage à le mettre en place au cours de l'année scolaire 2012-2013.

Par ailleurs,

Je m'engage à dégager 2 demi-journées pour les interventions de l'association partenaire auprès du groupe.

Je m'engage à préparer une restitution de l'action avec le groupe, à destination du grand public, qui sera présentée lors d'une exposition organisée en fin d'année scolaire par le SM4.

Je m'engage à remplir et remettre la fiche d'évaluation en fin de projet.

J'ai bien noté que la subvention sera versée sur la base d'un compte rendu financier en accord avec le budget prévisionnel et à réception de la fiche d'évaluation de fin de projet.

Le chef d'établissement

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'établissement :

L'adulte référent

Fait à :

Le :

Signature :

Validation du projet par le SM4

Je soussigné Didier VIOLETTE, Président du SM4, atteste que le projet présenté dans ce dossier entre dans le cadre de l'appel à projets scolaire 2012-2013 « Jetons moins, jetons mieux ». Dans ce cadre, le groupe bénéficiera d'un accompagnement par une association partenaire sur la thématique choisie ainsi que d'une aide financière dans la limite des conditions précisées en page 4 de l'appel à projets. La subvention sera versée en une fois sur présentation du compte rendu financier et après réception par le SM4 de la fiche d'évaluation.

Fait à Cernay

Le :

Signature et cachet :